

6 février 2023 3h00 Mis à jour à 4h17

Salaires de la fonction publique: la Chambre de commerce du Canada craint une pression inflationniste

ANTOINE TRÉPANIÉRIER

Le Droit

Le gouvernement fédéral ne doit pas mettre «un pied sur le frein» pour limiter l'inflation au pays et «l'autre sur l'accélérateur» en augmentant de façon significative les salaires de ses fonctionnaires, affirme le président-directeur général de la Chambre de commerce du Canada.

En entrevue au *Droit*, Perrin Beatty affirme qu'il est «critique» qu'une entente «raisonnable» entre le gouvernement et l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) survienne pour la nouvelle convention collective de 120 000 fonctionnaires de l'État.

Si Ottawa devait offrir des salaires généreux à ses travailleurs, dit-il, cela obligera les entreprises privées à les imiter, ce qui stimulerait l'inflation.

«Le secteur public ne devrait pas mener le reste de l'économie en termes de hausses salariales», affirme M. Beatty sans détour.

La Chambre de commerce du Canada veut que le gouvernement lance «un message clair» qu'il est déterminé à assurer un contrôle serré de ses dépenses et qu'il évite de favoriser une longue période d'inflation.

Et le prochain contrat de travail des fonctionnaires de l'État préoccupe particulièrement Perrin Beatty.

Ottawa et l'AFPC sont à couteaux tirés depuis des mois au sujet du contrat de travail de 120 000 fonctionnaires.

Le syndicat revendique des hausses salariales annuelles de 4,5% alors que le fédéral offre des augmentations d'environ 2% par année pendant quatre ans.

«Tout le monde comprend que les coûts continuent à augmenter et quand un contrat vient à échéance, il y aura des négociations. Mais la préoccupation générale ici, c'est la pression inflationniste sur l'économie», soutient M. Beatty.

Il note que la Banque du Canada a multiplié les hausses de son taux directeur dans les derniers mois dans le but de ralentir l'économie et ramener l'inflation sous contrôle.

«C'est important que le gouvernement du Canada ne mette pas un pied sur le frein et l'autre sur l'accélérateur en même temps», dit-il.

Des milliards de dollars en avantages

Depuis plusieurs mois déjà, le gouvernement fédéral répète que les nombreuses revendications de l'AFPC pour ses fonctionnaires sont exagérées.

Récemment, *Le Droit* révélait qu'[Ottawa évaluait à plus de 9 milliards de dollars sur trois ans les demandes salariales et non salariales pour les quelque 120 000 fonctionnaires représentés par l'AFPC dans les négociations actuelles.](#)

L'AFPC a qualifié ces estimations de «gonflées» et même le directeur parlementaire du budget a émis des doutes sur des augmentations que le Conseil du Trésor évalue jusqu'à 47% sur trois ans.

«Tout le monde sait que quand on négocie, on n'obtient jamais tout ce qu'on veut. Les projections exagérées du Conseil du Trésor sont de la poudre aux yeux pour faire oublier qu'il ne veut pas accorder d'augmentations de salaire qui tiennent compte de l'inflation», a déclaré le président de l'AFPC, Chris Aylward.

Dans un courriel transmis au *Droit* la semaine dernière, le Conseil du Trésor affirmait que ses «estimations prudentes» établit à 9,5% annuellement les hausses non salariales.

De toutes les demandes de l'AFPC, le Conseil du Trésor a ciblé celles de faire passer de 37,5 heures à 75 heures par année les congés payés pour obligations familiales, l'obtention de quatre semaines de congé annuel automatiquement après quatre années de services plutôt qu'après sept ans, l'élargissement de l'admissibilité aux indemnités et primes et le tarif double pour les heures supplémentaires comme étant particulièrement coûteuses.

Avec une augmentation salariale annuelle de 4,5%, les revendications de l'AFPC coûteraient 3,1 milliards de dollars par année, toujours selon le gouvernement.

«Cela représenterait une augmentation annuelle permanente des coûts d'environ 27 500\$ par employé pour les quelque 119 000 employés [en cause]», écrit le Secrétariat du Conseil du Trésor tout en précisant que le calcul est fait en fonction de la population active pondérée de chaque groupe.

Et la grève dans tout cela?

Dans les derniers mois, Perrin Beatty a pris le bâton du pèlerin pour inciter le fédéral à ramener ses fonctionnaires au bureau quelques jours par semaine.

La survie des centres-villes en dépendait selon les gens d'affaires d'un bout à l'autre du pays. Qui plus est, si le privé a déjà instauré le travail hybride depuis des mois, pourquoi Ottawa n'emboîterait-il pas le pas?

En décembre, la présidente du Conseil du Trésor, Mona Fortier, a annoncé qu'Ottawa demandait aux travailleurs de l'État de se rendre en milieu de travail de deux à trois jours par semaine.

Depuis, une véritable levée de boucliers s'est organisée au sein du gouvernement.

L'AFPC a annoncé son intention de déposer des griefs de principe contre le Conseil du Trésor et les organismes qui ont modifié unilatéralement les conditions de travail de ses membres pendant les négociations collectives.

Cette décision, dit-on, motive encore plus les fonctionnaires à faire la grève ce printemps.

Les syndiqués de l'Agence du revenu du Canada et de l'administration centrale tiennent d'ailleurs des votes de grève cet hiver et l'AFPC menace depuis des mois de paralyser le gouvernement fédéral.

La dernière grève générale illimitée dans l'administration centrale remonte à 1991. À l'époque, Perrin Beatty était ministre au sein du gouvernement Mulroney qui a finalement adopté une loi spéciale pour obliger les fonctionnaires à rentrer au travail.

Aujourd'hui, il évite de parler du passé et met en garde la population de l'«impact négatif» qu'aurait une grève «sur l'économie et sur le bien-être des Canadiens et des entreprises».

«On regarde ça. À ce point-ci, les négociations se poursuivent et on s'attend à ce que le gouvernement démontre le leadership nécessaire», dit-il.